

[Visit Web](#)

[Receive Newsletter](#)

34/2021

18/03/2021

Beatriz de León Cobo\*

## Conséquences du coup d'État au Mali pour la question touareg et la mise en œuvre des accords d'Alger

### *Conséquences du coup d'État au Mali pour la question touareg et la mise en œuvre des accords d'Alger.*

#### Résumé:

Les accords d'Alger ont été signés en 2015 entre le gouvernement malien et les groupes rebelles touaregs afin de garantir l'intégrité territoriale tout en reconnaissant les spécificités culturelles et socio-économiques de la région de l'Azawad. À cette fin, l'accord devait présenter des réformes liées à la gouvernance, à la sécurité, au développement économique et à la justice, notamment en renforçant la décentralisation tout en assurant le désarmement et l'intégration des rebelles dans les forces de sécurité de l'État.

Depuis l'indépendance du Mali, les touaregs ont mené quatre révolutions. Trois d'entre elles ont abouti à un processus de paix entre le gouvernement et les rebelles. Après le coup d'État d'août dernier, le Mali connaît une nouvelle période d'instabilité politique et sociale, caractérisée par la montée du djihadisme.

#### Mots-clés:

Touareg, révolution, Azawad, indépendance, Mali, Ifoghas, Imghad, djihadisme

#### Comment citer:

DE LEÓN COBO, Beatriz. *Conséquences du coup d'État au Mali pour la question touareg et la mise en œuvre des accords d'Alger*. Document d'Opinion. IEEE 34/2021.  
[http://www.ieeee.es/Galerias/fichero/docs\\_opinion/2021/DIEEEO34\\_2021\\_BEALEO\\_Mali\\_FR.pdf](http://www.ieeee.es/Galerias/fichero/docs_opinion/2021/DIEEEO34_2021_BEALEO_Mali_FR.pdf) and/or [link bie](#)<sup>3</sup> (consulté le jour/mois/année sur le web)

\*NOTE : Les idées contenues dans les documents d'opinion relèvent de la responsabilité de leurs auteurs, sans nécessairement refléter la pensée de l'IEEE ou du Ministère de la Défense.

## La question touarègue : de 1963 à nos jours

Les touaregs sont un peuple semi-nomade d'origine berbère, vivant dans la région du Sahara, plus précisément dans le sud de l'Algérie, l'ouest de la Libye, le nord du Mali et du Niger et le nord-est du Burkina Faso.<sup>1</sup> Si à l'époque précoloniale, ils étaient organisés en confédérations, aujourd'hui les touaregs ont opté pour un système fondamentalement tribal.<sup>2</sup> Leurs sociétés sont structurées par le système des castes, comme chez les autres peuples du Sahel.

Au Mali, les touaregs vivent principalement dans les régions du nord du pays : Gao, Tombouctou et Kidal. Contrairement aux régions du sud, ces zones n'ont jamais fait partie de l'espace culturel des bambaras.<sup>3</sup> Cependant, si certains auteurs comme Claudot-Hawad affirment l'existence d'une nation touarègue, d'autres comme Adib Bencherif considèrent que les touaregs n'ont jamais eu de projet politique unifié et que la nation touarègue est un concept né dans l'atmosphère révolutionnaire des années 1990.<sup>4</sup>

Après l'indépendance du Mali en 1960, le nouveau gouvernement a lancé une série de réformes foncières dans tout le pays qui ont déstabilisé la communauté touarègue. Ces politiques étaient perçues comme une menace pour les élites traditionnelles qui pouvaient perdre l'accès privilégié à l'agriculture, ainsi que l'autonomie et la liberté dans lesquelles elles avaient vécu jusqu'alors.<sup>5</sup> Ainsi, la peur et la méfiance envers les nouvelles autorités de Bamako ont entraîné la première révolte touarègue en 1963.<sup>6</sup> Cette révolution n'était pas organisée et n'avait pas pour objectif l'indépendance. Elle débuta d'une prétendue provocation d'un représentant des forces armées envers un jeune touareg.<sup>7</sup> La répression de la révolution des années 1960 par l'État exaltera les

---

<sup>1</sup> GREMONT, C. "Mobility in pastoral societies of Northern Mali: Perspectives on social and political rationales", Canadian Journal of African Studies/La Revue canadienne des études africaines, vol.48, n°1, 2014, pp.29-40.

<sup>2</sup> BENCHERIF, A. *De la « question touarègue » aux mémoires du conflit : pour une réconciliation malienne*. Centre FracoPaix en résolution des conflits et missions de paix. UQAM. 2018. P.10

<sup>3</sup> LECOCQ, J.S. *Disputed desert: decolonisation, competing nationalisms and Tuareg rebellions in Northern Mali*, Brill, Leiden, 2010, en BENCHERIF, A. *De la « question touarègue » aux mémoires du conflit : pour une réconciliation malienne*. 2018

<sup>4</sup> BENCHERIF, A. *op.cit.*

<sup>5</sup> ATALLAH, R. *La révolte des Touaregs et le coup d'État au Mali*. ASPJ Afrique & Francophonie. 2013

<sup>6</sup> Notez que cette première révolution sera la première après l'indépendance. Il y en a une précédente contre la colonisation française de 1916 à 1917. BENCHERIF, *op. cit.* p.15.

<sup>7</sup> GREMONT, C. *Origines et perspectives des conflits menés par des Touaregs au Mali*. L'ENA hors les murs. 2017.

"enfants" des révolutionnaires lors de la révolte suivante dans les années 1990.<sup>8</sup> Cette période de guerre fut accompagnée d'une période de sécheresse dans les années 1970 et 1980. Pour fuir les événements, de nombreux touaregs ont émigré vers les pays voisins, en particulier la Libye et l'Algérie, où le secteur pétrolier proposait de nombreux emplois.<sup>9</sup>

En 1990 a lieu la deuxième révolution touarègue, menée par Iyad Ag Ghali de la tribu des Ifoghas et leader du Mouvement populaire de l'Azawad (MPA). Cette insurrection, qui durera deux ans, avait pour objectif d'unir tous les touaregs contre le gouvernement malien. Elle se termine en 1991 lorsque, grâce à la médiation algérienne, le gouvernement et le MPA signent l'accord de paix de Tamanrasset. Cependant, tous les touaregs n'étaient pas représentés dans les négociations. Les touaregs de Gao et de Tombouctou en particulier n'ont pas participé. De plus, le président n'a initialement pas souhaité rendre l'accord public. Il souhaitait éviter que la négociation soit considérée comme une capitulation. Cette décision lui coûtera la présidence : deux mois plus tard, un coup d'État met fin aux 23 ans de pouvoir du président Traoré.<sup>10</sup>

L'accord de paix conclu entre les parties octroie un statut spécial à la région du nord. Ce statut inclut la suppression de certains avant-postes militaires, l'intégration des combattants touaregs dans l'armée et l'accélération du processus de décentralisation. Ces trois revendications réapparaîtront à chaque nouvelle révolution. Bien que signé, les touaregs considèrent que cet accord n'a jamais été mis en pratique. À la suite de la négociation, il s'est produit une distanciation entre les groupes armés signataires du pacte de Tamanrasset, principalement Ifoghas, et les autres groupes, tels que le Front populaire de libération de l'Azawad (FPLA) et l'Armée révolutionnaire de l'Azawad (ARLA), principalement Imghad. Ces trois derniers mouvements, ainsi que le Front islamique arabe de l'Azawad (FIAA), se sont finalement unis au sein du Mouvement et des Fronts unis de l'Azawad en 1992. Cette alliance a signé un Pacte national avec le nouveau gouvernement qui mettra fin à la révolution en 1996.<sup>11</sup>

---

<sup>8</sup> BENCHERIF, A. *op.cit.* p.17

<sup>9</sup> ATALLAH, R. *op.cit.* p.3.

<sup>10</sup> Ibidem p.4

<sup>11</sup> BENCHERIF, A. *op.cit.* p.19

Une troisième révolte a lieu en 2006. Une fois de plus, elle est dirigée par les Ifoghas du groupe de l'Alliance démocratique pour le changement (ADC), avec Ibrahim Ag Bahanga à la tête. Cependant, elle se déroule principalement dans la région de Kidal. Le général chargé de contenir la rébellion est Ag Gamou, un leader de l'ARLA qui a rejoint l'armée malienne, satisfait des accords des années 1990.<sup>12</sup> La mobilisation d'Ag Gamou par les forces armées maliennes (FAMA) a exacerbé le ressentiment entre les Ifoghas et les Imghads. Deux mois après le début de la révolution, les Accords d'Alger de 2006 ont été signés. En revanche, les affrontements durent jusqu'en 2009 parce qu'un soulèvement parallèle a commencé dans le pays voisin, le Niger, dans lequel les touaregs du Mali et du Niger se sont alliés.

La dernière révolution en date est celle de 2012. Cette nouvelle insurrection apporte avec elle un nouvel élément déstabilisateur pour la région : l'expansion du djihadisme. Le groupe Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) s'installe dans le nord du Mali en 2003, lorsqu'il était encore le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), mais à partir de 2007, il a consolidé sa présence dans la région. De 2007 à 2012, l'AQMI a profité de l'espace libre des agents publics dans les régions du nord du Mali pour ses activités criminelles. À partir de 2011, l'activité djihadiste a augmenté en intensité, notamment en termes d'enlèvements d'Occidentaux. Le gouvernement d'Amadou Toumani Touré a été lent et laxiste envers ce groupe, surtout pendant les premières années.<sup>13</sup> Outre le djihadisme, les politiques menées en termes de développement et de sécurité dans le nord du Mali dans les années précédant la révolution de 2012 ont été sévèrement critiquées par les populations touarègues et la communauté internationale. La mise en œuvre du Programme spécial pour la paix, la sécurité et le développement dans le nord du Mali, qui était financé par la France, le Canada et l'Union européenne, était excessivement bureaucratique, établissant une présence militaire du "sud" du Mali dans le nord et sans aucune opinion ni représentation de la population locale. Enfin, la stratégie du président lors de la révolution de 2006, dans laquelle il a opposé d'anciens chefs militaires touaregs des Imghads aux Ifoghas en pleine révolution, a suscité une grande méfiance au sein de la communauté touarègue.

<sup>12</sup> CARAYOL, R. *Mali : Gamou, la revanche dans la peau*. Jeune Afrique, 3/032013. Disponible sur [<https://www.jeuneafrique.com/138203/politique/mali-gamou-la-revanche-dans-la-peau/>]

<sup>13</sup> International Crisis Group. *Mali : Eviter l'escalade Rapport Afrique N°189 – 18 juillet 2012* p. 5.

En bref, ce sont ces causes qui ont conduit à la création, fin 2010, de l'association Mouvement National de l'Azawad (MNA), qui sera le précurseur du Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA). Bien que ce mouvement soit en quête d'indépendance, le document d'intentions publié fin 2011 ne se concentre pas nécessairement sur un projet politique indépendant mais plutôt sur les relations tendues entre le Nord et le Sud, la marginalisation économique, la mauvaise gestion du défi du terrorisme et du crime organisé et l'utilisation corrompue de l'aide humanitaire.<sup>14</sup>

Suite à la chute de Kadhafi, le trafic d'armes entre la Libye et le Mali a augmenté. En outre, beaucoup de touaregs qui étaient partis après les rébellions des années 1990 et 2006 sont retournés au Mali. Fin 2011, les communautés du nord se sont réunies à Zakak pour préparer la révolution et en octobre 2011, le MNLA a été créé. Le gouvernement de Bamako était conscient de la situation dans le nord. En particulier, il disposait d'informations selon lesquelles Iyad Ag Ghali, un leader des révolutions précédentes, était revenu au Mali depuis novembre 2011. Ag Ghali s'est présenté comme candidat au poste de secrétaire général du mouvement, indiquant qu'il dirigerait la lutte armée tant que la charia serait appliquée au Mali. Sa candidature a été rejetée par le MNLA, qui se définit comme un mouvement laïque en quête d'autonomie pour les régions du nord du Mali.<sup>15</sup> En janvier 2012 commence la révolution qui durera trois ans, jusqu'aux accords de paix et de réconciliation signés en 2015 entre les groupes armés de la région et le gouvernement malien. Dans le même temps, Ag Ghali crée Ansar Dine en 2012, un groupe djihadiste lié à l'AQMI dont l'objectif est d'implanter la Charia au Mali. Il se développe à la même vitesse que le MNLA dans le nord du Mali, provoquant des affrontements entre les deux groupes armés dans les différentes villes.

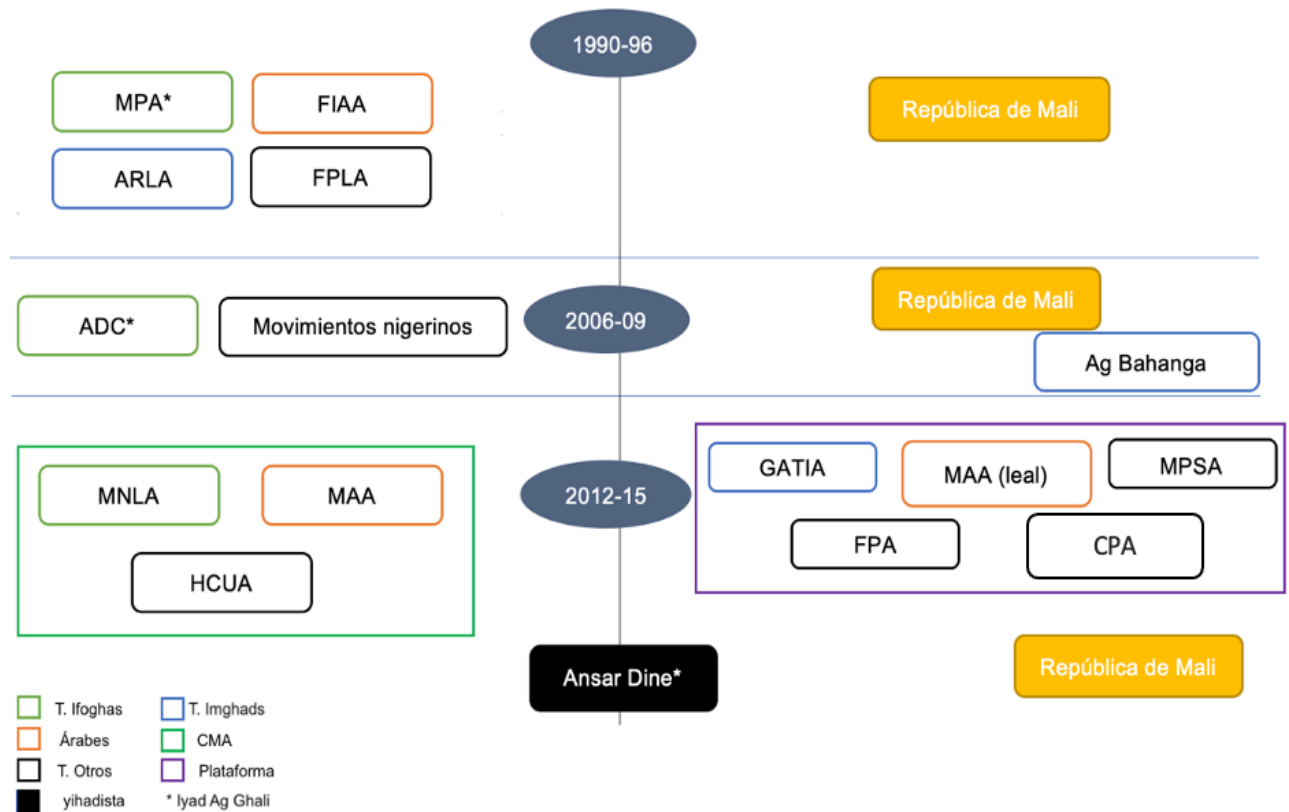
En quelques mois, le nombre de groupes armés s'est rapidement multiplié, avec pas moins de deux douzaines de groupes sur le terrain. Ces groupes se sont regroupés au sein des collectifs qui ont ensuite signé les accords d'Alger : la Plateforme, qui regroupe les groupes armés qui ont combattu aux côtés du gouvernement contre les groupes séparatistes, et la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), composée de groupes armés indépendantistes.<sup>16</sup>

---

<sup>14</sup> Ibidem, p.7.

<sup>15</sup> Ibidem, p.12.

<sup>16</sup> Notez que tous les groupes ou mouvements armés ne sont pas représentés dans ce graphique, certains



**Figure 1:** Groupes de combattants armés touaregs et arabes dans les révolutions touaregs au Mali au cours de la période 1990-2015. Source: élaboration propre

### La mise en œuvre des accords de paix d'Alger : succès ou échec ?

Après la signature à Bamako de deux accords mettant fin au conflit armé, des négociations ont été entamées entre le CMA, la Plateforme et le gouvernement pour parvenir à un consensus sur le texte final qui serait signé quelques mois plus tard à Alger. Bien qu'ils aient également pris part à la guerre, aucun mouvement armé de la région centrale du Mali n'a été inclus, et aucun groupe djihadiste n'a été autorisé à assister à la négociation.<sup>17</sup>

ont changé de camp, en particulier lors de la révolution de 2012, beaucoup ont quitté le CMA pour la Plateforme. D'autres incluent les différentes tribus touaregs du Mali. Ce graphique est destiné à illustrer les mouvements mentionnés ci-dessus dans le texte. Les mouvements Songhaï ou les mouvements d'autres communautés comme le CMFPR ou le Ganda Koy n'apparaissent pas, même s'ils ont signé des accords.  
<sup>17</sup> International Crisis Group. *Central Mali: an uprising in the making?*, Africa Report No. 238, juillet 2016. p.24.

Les Accords de paix et de réconciliation de 2015, plus connus sous le nom d'Accords d'Alger, ont été signés entre le gouvernement malien et les groupes rebelles touaregs. Ils reconnaissent les spécificités culturelles et socio-économiques de la région de l'Azawad<sup>18</sup>, tout en garantissant l'intégrité territoriale du pays.

Ce compromis a été perçu comme une imposition par les organisations internationales "favorables à la médiation"<sup>19</sup>, tant pour l'État malien que pour les groupes armés.<sup>20</sup> Selon les termes de deux touaregs interrogés pour ce document, "cet accord a été imposé par la force aux groupes armés et au gouvernement malien (...)".<sup>21</sup> Malgré tout, la différence entre cet accord et les précédents pour l'une des personnes interrogées est le fait qu'"il est censé s'attaquer aux causes profondes de toutes ces rébellions. Cela a été environ 10 mois de négociations difficiles, avec toute l'intelligence de toutes les parties signataires".<sup>22</sup>

L'accord prévoit des réformes en matière de gouvernance, de sécurité, de développement économique et de justice, ainsi que le désarmement et l'intégration des rebelles dans les forces et corps de sécurité de l'État. Au cours des trois dernières années, selon l'observateur indépendant du Centre Carter, le processus de mise en œuvre de l'accord n'a pratiquement pas progressé. Aucun des cinq piliers n'a été mis en application de manière satisfaisante. Comme le montre le graphique ci-dessous, au début de 2020, seulement 23,08% avait été mis en pratique, contre 21,79 % de développement en 2017.

---

<sup>18</sup> Les provinces du nord du Mali (Gao, Tombouctou et Kidal) revendiquées comme indépendantes par certaines communautés touarègues.

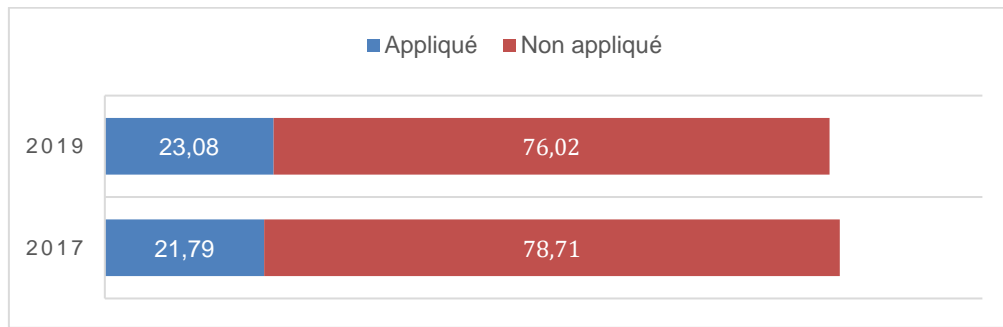
<sup>19</sup> Les pays amis de la médiation ont été pris en considération : l'Algérie, la MINUSMA, la CEDEAO, l'Union africaine, l'Union européenne, les États-Unis et la France.

<sup>20</sup> PELLERIN, M. *L'accord d'Alger cinq ans après : un calme précaire dont il ne faut pas se satisfaire*. International Crisis Group. Juin 2020.

<sup>21</sup> Entretien réalisé en novembre 2020 avec un touareg de la région de Kidal et entretien réalisé le 28 novembre 2020 avec un touareg de la tribu Kel Ansar dans la région de Tombouctou.

<sup>22</sup> Entretien réalisé en novembre 2020 avec un touareg de la communauté Imhgad dans la région de Gao.

Beatriz de León Cobo



**Figure 2:** Mise en œuvre des accords d'Alger de 2017 à 2019. Source: Centre Carter

En ce qui concerne les réformes constitutionnelles et institutionnelles, incluses dans le titre II de l'accord, elles ont sans doute été les plus lentes à être mises en œuvre. Le gouvernement a décidé que la seule façon de procéder à la décentralisation était de procéder à une réforme constitutionnelle, ce qui a retardé la mise en œuvre des mesures politiques. D'autre part, la tenue du dialogue national inclusif en 2019 a été perçue comme une attaque de la part du CMA car il était prévu que, durant ce dialogue, certaines parties de l'accord de paix et de réconciliation pourraient être révisées.<sup>23</sup>

Pour assurer la décentralisation, l'Etat créa deux autres régions administratives au Mali, Menaka et Taoudeni. Cependant, après le coup d'État de 2020, en l'absence de parlement, la mise en œuvre des réformes a été retardée.<sup>24</sup> Globalement, selon le rapport du Secrétaire général de l'ONU au Conseil de sécurité sur la situation au Mali du 29 septembre 2020, "la crise politique a bloqué la mise en œuvre de l'accord de 2015".<sup>25</sup> L'achèvement en temps voulu de la création de ces régions administratives serait essentiel pour garantir que la population locale puisse voter lors des prochaines élections en 2022.

En ce qui concerne le titre III, sur l'intégration des groupes armés dans l'armée, le processus s'avère beaucoup plus lent que prévu. Le mécanisme de démobilisation, désarmement et réintégration (DDR) avait pour but d'intégrer 1840 anciens combattants dans les forces et corps de sécurité de l'État. Selon le rapport du Secrétaire général, 1325

<sup>23</sup> Carter Center. *Report of the Independent Observer. On the Implementation of the Agreement on Peace and Reconciliation in Mali, Emanating from the Algiers Process*. Janv. 2020. p.4.

Communiqué du Secrétaire Général. *La situation au Mali. Conseil de sécurité des Nations unies S/2020/952* [<https://undocs.org/es/S/2020/952>] p.7

<sup>25</sup> Ibidem, p.1



ex-combattants ont été formés et intégrés par les forces armées maliennes (FAMA).<sup>26</sup> Le principal problème est que ces unités reconstituées ne peuvent pas être déployées sur le terrain en raison de leur manque de préparation et des désaccords entre la Plate-forme, le FAMA et le CMA. C'est le cas du bataillon de Kidal. En théorie, chaque compagnie formant le bataillon devrait être composée d'un tiers de soldats du CMA, d'un tiers de la FAMA et d'un tiers de la Plate-forme. Lorsque cela ne se produit pas, comme le soutient le CMA dans le cas d'une de ces compagnies, il y a des retards dans le déploiement, et par conséquent ces bataillons ne sont pas opérationnels, et ne peuvent pas assurer la sécurité à Kidal.<sup>27</sup>

À Gao et Tombouctou, selon le rapport du Secrétaire général, les FAMA n'ont pas soutenu le mécanisme de DDR et les conditions de vie sont mauvaises en général pour les soldats des bataillons reconstitués. D'autre part, les unités formées par les ex-combattants intégrés à l'armée manquent toujours d'équipement, de formation et de coordination.<sup>28</sup> Pendant ce temps, 451 anciens membres de groupes armés ont été démobilisés et attendent d'être formés. Une fois formés, 1776 anciens combattants seront intégrés dans les forces armées maliennes.<sup>29</sup> Il convient néanmoins de rappeler que quelque 84000 personnes sont enregistrés dans le programme DDR, et qu'il reste donc encore beaucoup de chemin à parcourir.<sup>30</sup> Ce retard dans la démobilisation des ex-combattants et les affrontements et différends qui subsistent dans la mise en œuvre de l'accord sont très préoccupants compte tenu de l'aggravation de la situation sécuritaire dans la région.

Dans les autres domaines, notamment en ce qui concerne le développement socio-économique de la région nord du Mali, bien qu'il y ait eu quelques progrès, il y a encore trop de problèmes dans la mise en œuvre de l'accord en raison du manque de compréhension entre les parties. Un exemple est la création du Conseil consultatif interrégional pour la mise en œuvre de la Stratégie spéciale de développement des régions du Nord du Mali. Des divergences entre les parties et des demandes de

---

<sup>26</sup> Ibidem, p.5

<sup>27</sup> Carter Center. *Report of the Independent Observer. On the Implementation of the Agreement on Peace and Reconciliation in Mali, Emanating from the Algiers Process*. Déc. 2020. p.22.

<sup>28</sup> Communiqué du Secrétaire Général, *op.cit.* p.5.

<sup>29</sup> Carter Center. Déc. 2020. *op.cit.* p.23

<sup>30</sup> Entre 83 000 et 85 000 selon l'Observateur indépendant, d'après le rapport de janvier 2020.

clarification sur le processus décisionnel ont retardé la création de cette institution. Il en va de même pour le choix des projets qui seront financés par le Fonds de développement durable (FDD). En outre, un autre problème est le manque de fonds pour mener à bien ces projets.<sup>31</sup>

En ce qui concerne la justice et la réconciliation, qui figurent dans le cinquième titre de l'accord d'Alger, l'organe chargé de mener des enquêtes sur les violations des droits de l'homme est la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR). En décembre 2020, le CVJR a réussi à recueillir environ 15 000 témoignages et a tenu deux audiences publiques.<sup>32</sup> Dans aucun des processus, les témoignages des victimes n'ont été confrontés aux auteurs présumés, de sorte qu'il n'est pas possible de connaître la vérité, de demander réparation et donc de parvenir à une véritable réconciliation, ce qui est l'objectif de la commission.<sup>33</sup>

En général, du point de vue de la population, l'accord n'a pas été implémenté. Voici quelques-unes des impressions des personnes interrogées pour la rédaction de ce document : "Comme toujours, des accords sont signés, mais jamais mis en œuvre".<sup>34</sup> "Le gouvernement se concentre sur les questions de défense et de sécurité, tandis que les mouvements armés donnent la priorité aux questions politiques et institutionnelles. Il n'y a pas de volonté politique de la part des autorités pour mettre en œuvre les réformes".<sup>35</sup>

### **La perspective touarègue après le coup d'État de 2020**

Après la démission d'Ibrahim Boubacar Keïta le 19 août 2020, les militaires responsables du coup d'État annoncent à la télévision nationale : "Nous invitons nos frères du CMA et de la Plateforme à se joindre à nous pour mettre en œuvre l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger. Nous sommes engagés dans ce processus. La paix au Mali est notre priorité et elle sera réalisée avec vous".<sup>36</sup> Ce premier

---

<sup>31</sup> Carter Center. Déc. 2020. *op.cit.* p.22

<sup>32</sup> Carter Center. Déc. 2020. *op.cit.* p.25

<sup>33</sup> Carter Center. Janv. 2020. *op.cit.* p.13

<sup>34</sup> Entretien réalisé en novembre 2020 avec un touareg de la tribu Kel Ansar dans la région de Tombouctou.

<sup>35</sup> Entretien réalisé en novembre 2020 avec un touareg de la communauté Imhcad dans la région de Gao.

<sup>36</sup> SANGARÉ, B. *Nord du Mali : l'accord de paix a-t-il un avenir ?* Jeune Afrique. 29/01/2021. Disponible sur [<https://www.jeuneafrique.com/1111569/politique/nord-du-mali-laccord-de-paix-a-t-il-un-avenir/>]

rapprochement a été apprécié par la communauté touareg, car il a montré la volonté du nouveau gouvernement de respecter les accords.

La 41<sup>e</sup> session du Comité de suivi des accords (CSA) a eu lieu le 16 novembre 2020. C'était la première fois que le comité se réunissait depuis le coup d'État. Le Premier ministre de la transition, Moctar Ouane, a présenté les quatre priorités pour la mise en œuvre de l'accord de paix pendant la transition : la relance et la revitalisation du processus de DDR, l'accélération des réformes politiques et institutionnelles, l'appui aux actions de développement et le renforcement de la réconciliation nationale.<sup>37</sup>

Enfin, les autorités de transition se sont engagées à revitaliser le cadre de consultation inter-malien afin qu'avant la prochaine session du Comité de suivi, il y ait une "feuille de route consensuelle qui permette la mise en œuvre rapide des actions prioritaires de l'Accord, y compris : l'opérationnalisation des nouvelles entités administratives ; l'achèvement du processus accéléré de DDR et son extension pour atteindre l'objectif de 3000 combattants ; le retour des services sociaux de base, en particulier l'éducation, et le lancement des premiers projets pilotes dans le cadre du Fonds de développement durable ; et la reprise des audiences publiques de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR). ”<sup>38</sup>

Suite à cette réunion prometteuse, le gouvernement de transition a réaffirmé sa bonne volonté et son engagement à mettre en œuvre l'Accord en s'appuyant sur la participation des dirigeants des groupes signataires (CMA et Plateforme) pour la création des organes de transition et en les invitant à en faire partie.

En décembre, le gouvernement a annoncé la création du Conseil national de la transition, un organe législatif qui, en théorie, aurait dû inclure les mouvements signataires. Cependant, selon un responsable de la CMA, le quota de représentation des membres du groupe a été négligeable, avec peu de respect pour leurs engagements.<sup>39</sup> Sur les 121 membres du Conseil national de transition (CNT), seuls cinq étaient réservés aux

---

<sup>37</sup> MINUSMA, *Communiqué de la 41<sup>e</sup> session du Comité de suivi de l'accord (CSA)*. Nov. de 2020. Disponible sur [<https://minusma.unmissions.org/communique-de-la-quarante-et-unieme-session-du-comite-de-suivi-de-l%E2%80%99accord-csa>]

<sup>38</sup> MINUSMA, *op.cit.*

<sup>39</sup> SANGARÉ, B. *op.cit.*

représentants des mouvements de l'Accord.<sup>40</sup> En conséquence, le CMA a décidé de se retirer de cet organe. Il participe toutefois au gouvernement dans les ministères de la Jeunesse, de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire.<sup>41</sup>

L'intégration des chefs des groupes armés a été initialement très bien accueillie par la population. Cependant, la lenteur des progrès depuis le mois d'août 2020 jusqu'à aujourd'hui a produit une certaine déception au sein de la communauté touareg des régions du nord du Mali. Selon l'une des personnes interrogées, "le nouveau gouvernement n'a fait que nommer des militaires à des postes civils ; à aucun moment il ne se préoccupe de la question touarègue".<sup>42</sup> L'autorité de transition s'attache à satisfaire les élites qui ont dirigé les groupes armés en 2015 en leur donnant des postes de responsabilité. Cependant elle ne donne pas la priorité à la mise en œuvre de l'accord, notamment en termes d'autonomie politique et de développement économique de la région. Ainsi, la population est désenchantée.<sup>43</sup>

Pourtant, malgré ces premières impressions de certains membres de la communauté touareg, il est encore trop tôt pour évaluer en profondeur la politique du gouvernement à l'égard du nord du Mali et la mise en œuvre des Accords. Il faudra donc attendre la stabilisation de la situation, la tenue des élections l'année prochaine et la fin de la pandémie pour juger de l'efficacité et de la volonté de la nouvelle administration.

### **Les défis du nord du Mali: menace djihadiste, développement et indépendance.**

Les communautés du nord du Mali n'ont pas perçu de changement substantiel entre le gouvernement précédent et le gouvernement actuel, surtout en termes de développement économique et des services essentiels dans la région.

La situation de l'éducation dans le nord du Mali illustre l'absence de développement économique et le manque de services de base. Lors d'entretiens menés entre novembre et décembre, 100 % des touaregs consultés dans les régions de Gao, Tombouctou et Kidal ont déclaré que la plupart des enfants d'âge scolaire fréquentent les écoles

---

<sup>40</sup> Carter Center. Déc. 2020. *op.cit.* p.21

<sup>41</sup> SANGARÉ, B. *op.cit.*

<sup>42</sup> Entretien réalisé en novembre 2020 avec un touareg de la communauté d'Imaghrane dans la région de Kidal.

<sup>43</sup> Entretien réalisé en novembre 2020 avec un touareg de la région de Kidal et entretien réalisé le 28 novembre 2020 avec un Touareg de la tribu Kel Ansar dans la région de Tombouctou.

coraniques plutôt que les écoles "classiques", c'est-à-dire l'enseignement public formel. Interrogées spécifiquement sur les causes de ce fait, les touaregs citent des écoles publiques fermées et le manque d'enseignants. En effet, les enseignants et les fonctionnaires sont retournés à Bamako après la crise de 2012.<sup>44</sup> Ceux qui le peuvent envoient leurs enfants dans des écoles privées dans d'autres villes. Pour les autres, il n'y a pas d'alternative à l'école coranique.<sup>45</sup> De plus, les quelques écoles publiques ouvertes ne sont pas adaptées à la vie nomade, ce qui exclut les communautés nomades du système éducatif public.<sup>46</sup>

L'accès à l'école a été bouleversé par deux crises armées dans le nord du Mali entre 2006 et 2016. De nombreux enfants qui sont allés à l'école publique n'ont pas repris leur scolarité après les accords de paix de 2009 et 2015. Ces enfants ont été intégrés dans l'armée ou des groupes armés. Ainsi, et selon les dires d'une personne interrogée, "le grand problème de la communauté touareg est toujours l'analphabétisme".<sup>47</sup> Cette génération, qui cherche maintenant du travail, a peu d'espoir d'être intégrée dans la société malienne. Avec une éducation incomplète, ou issus exclusivement des écoles coraniques, ces jeunes ont peu de débouchés au Mali et à l'étranger.

Un autre défi majeur auquel est confronté le nord du Mali est le problème de la radicalisation religieuse violente. L'Islam suivi par la communauté touareg, comme par d'autres communautés musulmanes au Mali, est issu du courant soufiste. La tradition soufie développe une relation personnelle avec Dieu et est considérée comme plus mystique que la tradition salafiste. Cette dernière est plus conservatrice et s'attache à rétablir la vision de l'Islam pratiquée par les premiers musulmans. Le courant soufiste est capable de coexister avec et même d'assumer certaines pratiques des religions africaines traditionnelles.<sup>48</sup> La conversion au jihad de certains dirigeants touaregs comme Iyad Ag Ghali est une exception au sein de cette communauté, et non la norme. Bien que de nombreuses raisons pour lesquelles ce leader de la communauté touareg a commencé à se radicaliser soient inconnues, elles peuvent être liées à ses expériences

---

<sup>44</sup> Entretien réalisé en novembre 2020 avec un touareg de la communauté Imhcad dans la région de Gao.

<sup>45</sup> Entretien réalisé en novembre 2020 avec un touareg de la communauté d'Imaghrane dans la région de Kidal.

<sup>46</sup> Entretien réalisé en novembre 2020 avec un touareg de la région de Kidal.

<sup>47</sup> Entretien réalisé en novembre 2020 avec un touareg de la tribu Kel Ansar dans la région de Tombouctou.

<sup>48</sup> DE LEÓN COBO, B. *Des chefs de communauté aux chefs terroristes, comment une secte indo-pakistanaise a-t-elle radicalisé les chefs du terrorisme au Sahel ?* Atalayar. 9/2020.

au début des années 2000, lorsqu'il a commencé à s'associer avec les prédicateurs du mouvement Dawa Tabligh. Cette communauté de missionnaires ultra-conservatrice et prosélyte vient de la région indo-pakistanaise, pour prêcher l'Islam en Afrique.<sup>49</sup>

Comme mentionné ci-dessus, Iyad Ag Ghali, étant une figure respectée de la communauté touareg, comptait sur le fait d'être l'un des leaders de la dernière révolution. Lorsqu'il a créé Ansar Dine, beaucoup de ceux avec qui il avait combattu dans les années 1990 ont fait le saut d'un groupe indépendantiste à un groupe djihadiste, non pas nécessairement par conviction religieuse mais par loyauté envers sa personne. En fait, en 2012, d'autres chefs militaires de la communauté touareg comme Ahmada Ag Bibi ont décidé de rejoindre le réseau Ansar Dine, mais un an plus tard ils se sont dissociés, rejoignant le Haut Conseil pour l'Unité de l'Azawad (HCUA) et se sont ensuite intégrés à la politique.<sup>50</sup> Cette élite touareg, principalement issue de la tribu des Ifoghas et de la région de Kidal, entretient toujours de bonnes relations avec Iyad Ag Ghali. D'autres comme Bah Ag Moussa, le chef militaire d'Ansar Dine et plus tard du Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (JNIM)<sup>51</sup>, ont continué dans les groupes djihadistes. Cependant, des membres proches de la communauté touareg affirment que Moussa ne s'est jamais converti au djihad, mais a continué avec Ag Ghali par loyauté et engagement. Selon les mots de deux jeunes de la province de Kidale, "les touaregs voient ces hommes comme des héros ; des hommes qui luttent contre l'occupant (...)."<sup>52</sup> Cinquante pour cent des personnes interrogées considèrent que l'État islamique du Grand Sahara est "plus barbare"<sup>53</sup> que le JNIM et estiment qu'il est impératif de négocier avec Ag Ghali pour obtenir la paix. Cela dénote "une certaine tolérance envers la figure d'Ag Ghali".<sup>54</sup>

Malgré cela, certains membres de la communauté touareg ont rejoint des groupes djihadistes, mais en général, "cela est encore perçu comme quelque chose de négatif par la société". Certains dirigeants touaregs qui ont rejoint le JNIM avaient signé des pactes

---

<sup>49</sup> Un autre chef djihadiste peul du centre du Mali, qui n'était à l'époque qu'un érudit du Coran, Amadou Koufa, aurait également une relation étroite avec les Dawa Tabligh, rencontrerait Ag Ghali et formerait son groupe terroriste en 2015, Katiba Macina et serait l'un des membres fondateurs du réseau JNIM en 2017.

<sup>50</sup> CARAYOL, R, *Ahmada Ag Bibi. Jeune Afrique*. 05/2014. Disponible sur [www.jeuneafrique.com/133447/politique/ahmada-ag-bibi/]

<sup>51</sup> Le groupe terroriste JNIM a été créé en 2017 en réunissant plusieurs groupes djihadistes locaux maliens tels que Ansar Dine, Katiba Macina, Al Mourabitoun et AQMI Sahel.

<sup>52</sup> Entretien réalisé avec une source touareg en novembre 2020 et entretien réalisé en novembre 2020 avec un Touareg de la communauté d'Imaghrane dans la région de Kidal.

<sup>53</sup> Entretiens sur le terrain (novembre-décembre 2020)

<sup>54</sup> Entretien réalisé en novembre 2020 avec un touareg de la région de Kidal.

avec l'État après la révolution des années 1990 et 2000. Ainsi, pour certains, la radicalisation des chefs de tribus Ifoghas est due à la déception persistante face à l'absence de mise en œuvre des accords signés avec l'État.<sup>55</sup> Si les accords de paix et de réconciliation sont mis en œuvre, il est probable que ceux qui ne croient pas au jihad se démobilisent.

Pendant la crise de 2012, Ansar Dine a eu une alliance "de convenance" avec le MNLA sur une base temporaire. La communauté internationale pense ainsi que la communauté touareg est radicalisée, mais ce n'est pas la réalité sur le terrain. Il est essentiel de faire une distinction entre les touaregs, les membres des groupes djihadistes, ceux qui croient au djihad, comme Ag Ghali, et les criminels ou bandits qui profitent de l'insécurité pour commettre des activités illicites. Les lignes de démarcation entre les deux ne sont pas claires et parfois un "djihadiste" peut aussi être un "criminel" et un "touareg". Il faut se garder de généraliser, les touaregs n'ont aucun lien avec le djihadisme. L'amalgame provient de "cette coexistence forcée et du manque de moyens pour les combattre".<sup>56</sup> En fait, des groupes tels que le groupe d'autodéfense des touareg Imghad et alliés (GATIA) et les membres de la tribu touareg de Daoussahak ont subi des pertes importantes en raison des attaques de l'État islamique du Grand Sahara.

Enfin, le manque d'opportunités pour les jeunes dans le nord du Mali rend très attractif le fait de rejoindre temporairement des groupes djihadistes. Selon l'une des personnes interrogées, "on gagne très bien à travailler pour ces groupes".<sup>57</sup> Le salaire mensuel moyen d'un Malien est de 58 000 FCFA (88 euros)<sup>58</sup>, être combattant pour Katiba Macina, appartenir au réseau JNIM peut signifier gagner trois fois ce montant : 150 000 FCFA (229 euros) et être kamikaze jusqu'à 750 000 FCFA (1189 euros)<sup>59</sup>. Les groupes criminels versent également des salaires élevés, c'est pourquoi la mise en œuvre des politiques de développement des accords de paix et de réconciliation est si importante.

---

<sup>55</sup> Entretien réalisé en novembre 2020 avec un touareg de la région de Kidal et entretien avec un Touareg de la tribu Kel Ansar dans la région de Tombouctou.

<sup>56</sup> Entretien réalisé le 28 novembre 2020 avec un touareg de la tribu des Kel Ansar dans la région de Tombouctou.

<sup>57</sup> Ibidem.

<sup>58</sup> L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) Mali, et Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale.

<sup>59</sup> Adam Thiam, *Centre du Mali: Enjeux et dangers d'une crise négligée*, Centre pour le dialogue humanitaire, Bamako, 2017, p. 39.

**Conclusion: le problème du manque de cohésion sociale au Mali**

"Nous ne sommes pas traités comme des Maliens par le reste de l'État". C'est ainsi que l'un des entretiens réalisés pour cet article débuté avec un touareg de la région de Kidal. Ce jeune homme a raconté qu'après le déclenchement de la révolution dans le nord du Mali, les habitants de la ville de Kati, près de Bamako, ont attaqué plusieurs magasins, une pharmacie et une clinique appartenant à des membres de la communauté touareg qui n'avaient rien à voir avec les révoltes dans le nord.<sup>60</sup> Ce sentiment de marginalisation sociale et de non-appartenance à l'État ne va pas disparaître d'une année à l'autre. Une réelle volonté politique est nécessaire pour résoudre le manque de cohésion sociale au Mali, car d'autres communautés ont exprimé des sentiments similaires, comme la communauté peul du centre du pays.<sup>61</sup>

Il est clair qu'il faut du temps pour que les accords de paix et de réconciliation soient pleinement mis en œuvre, mais la lenteur des progrès, le coup d'État et la pandémie engendrent un sentiment de méfiance de la part des communautés du nord du Mali. Cette méfiance provient également du fait que les derniers signés après les soulèvements n'ont pas été mis en œuvre de manière satisfaisante. Dans tous les entretiens menés avec des touaregs de différentes tribus à Gao, Kidal et Tombouctou, tous ont déclaré que l'absence de mise en œuvre des accords conduirait à une nouvelle révolution tôt ou tard. D'autre part, plusieurs des personnes interrogées ont également exprimé leur malaise face à la direction du pouvoir au sein des groupes armés signataires. Si les dirigeants de ces mouvements, qui dans certains cas occupent des postes à responsabilité à Bamako, ne sont pas en mesure de contribuer au développement et à la stabilisation du nord du Mali, ils perdront la légitimité de leurs tribus, comme cela est arrivé à Iyad Ag Ghali.

Depuis plusieurs années, le gouvernement malien envisage sérieusement la possibilité de négocier avec Ag Ghali et Koufa du réseau terroriste JNIM pour mettre fin à la violence

---

<sup>60</sup> Entretien réalisé le 28 novembre 2020 avec un touareg de la tribu des Kel Ansar dans la région de Tombouctou.

<sup>61</sup> Le système des castes, les violentes représailles exercées par d'autres communautés et par l'État provoquent un sentiment de frustration et d'injustice généralisé, principalement chez les éleveurs peuls de pays comme le Mali, le Niger et le Burkina Faso, qui pourrait conduire à la création d'une "question peul" liée au djihad. Les groupes djihadistes leur offrent une alternative pour obtenir la protection, la reconnaissance sociale et l'importance qu'ils estiment avoir perdues. Dans DE LEÓN COBO, B; RODRÍGUEZ GONZÁLEZ, P. *Le recrutement et la radicalisation des Peuls par les groupes terroristes au Sahel*. Opinion Paper IEEE 125/2020.



djihadiste au Mali, qui s'est étendue au Burkina Faso et au Niger. Les problèmes qui se posent lors des négociations avec les entités terroristes sont nombreux, mais celui qui concerne particulièrement la communauté touareg est le contenu même des négociations. On ne peut pas promettre aux djihadistes de meilleures conditions ou des conditions qui ne sont pas compatibles avec les accords de paix et de réconciliation. Si tel est le cas, on pourrait considérer qu'une plus grande violence permet d'obtenir un meilleur pouvoir de négociation. Les perceptions des personnes interrogées quant à la nécessité de négocier avec le JNIM varient considérablement, allant de celles qui pensent que c'est le seul moyen d'obtenir une paix durable à celles qui pensent que cela ne résoudra rien. Cependant, ils affirment tous que la mise en œuvre des accords et, surtout, en ce qui concerne le développement des régions du nord est cruciale pour la stabilité à long terme du Mali et pour mettre fin au désespoir et à la peur de certaines communautés.

Enfin, 82 000 ex-combattants attendent d'être intégrés dans la société malienne. Sans un processus de développement actif, sans infrastructure et sans possibilité de trouver un emploi, les jeunes dont l'éducation a été interrompue par la violence trouvent dans les groupes armés, le crime organisé et les groupes djihadistes un moyen de sortir de la pauvreté

*Beatriz de León Cobo\**

Analyste au Centre international de sécurité IPI-UFV